



POUR UN SYNDICALISME DE TRANSFORMATION ET DE PROGRÈS SOCIAL AU SERVICE DES JEUNES ET DES PERSONNELS

Cette Commission Administrative Nationale est révélatrice des enjeux qui balaient notre champ syndical. A la veille des élections professionnelles, elle se déroule au moment d'une mobilisation intersyndicale de la filière socio-éducative et a été l'occasion de réaffirmer la nécessité de poursuivre notre campagne de mobilisation contre l'enfermement des mineur.e.s.

Les **élections professionnelles** sont un temps fort de la vie syndicale auprès de l'ensemble des professionnel.le.s pour porter nos valeurs, nos combats et notre engagement pour l'avenir : attachement aux valeurs de la fonction publique, à des conditions d'accueil et d'accompagnement dignes et respectueuses pour les enfants et adolescent.e.s qui nous sont confié.e.s et à des meilleures conditions de travail .

Le SNPES PJJ FSU défend le droit des agents :

Nous avons déposé avec la CGT-PJJ un préavis de grève national pour le 22 novembre. Nous avons appris par un simple mail que les « projets » de statut des cadres socio-éducatifs et de nouvel échelonnement indiciaire des CSE seraient présentés au CTM du 22 novembre. Le SNPES-PJJ/FSU est opposé à ce statut a minima qui ne reconnaît pas le niveau de responsabilité et de compétence des RUE et **verrouille toute possibilité d'évolution de l'ensemble de la filière socio-éducative**. Cet appel à la grève s'inscrit dans une mobilisation des personnels qui ont montré leur opposition à ce projet par diverses actions. Dans le cadre du préavis, le directeur adjoint de la PJJ, puis le conseiller de la ministre, ont reçu une délégation mais nous n'avons obtenu aucune réponse concrète. Le SNPES-PJJ/FSU défend l'intégration des RUE et CTSS dans le corps des directeur.trice.s et la catégorie A type pour tou.te.s les éducateur.trice.s et ASS. La grille indiciaire actuelle des cadres éducatifs est insuffisante, en inadéquation avec les missions exercées et l'ouverture du corps des cadres éducatifs aux agents des trois fonctions publiques est porteur d'inquiétudes. Cette réforme signe un mépris à l'égard de la profession et a des conséquences sur l'ensemble de la filière socio-éducative : avancement bloqué pendant des années, gain indiciaire minime, pas de détachement vers d'autres administrations ...

Le SNPES PJJ FSU dénonce la logique d'enfermement des mineur.e.s

La poursuite de notre **campagne contre l'enfermement des mineur.e.s** est plus que jamais d'actualité face au choix politique de la DPJJ de créer 20 Centres Fermés supplémentaires. Le SNPES PJJ FSU n'a eu de cesse de signaler et combattre les maltraitances institutionnelles subies par les jeunes placé.e.s dans des lieux fermés et dénonce la logique de mise à l'écart de l'adolescence délinquante. Nous répétons que l'enfermement génère et favorise des déviances graves que nous avons dénoncées dès la création des premiers CEF. Notre analyse a été confortée par les conclusions des différents rapports du Contrôleur Général des Lieux privatifs de Liberté et de la Commission Nationale des Droits de l'Homme. Il est urgent de transformer ces constats en mobilisations sur les terrains. Appuyons nous

entre autre sur les conclusions de ces instances et la publication issue du colloque du 9 et 10 janvier 2018 pour débattre et mettre en place des actions pour exiger la fermeture de tous les Centres Fermés et la réattribution des moyens aux services éducatifs. Le SNPES PJJ FSU dénonce une politique qui affecte l'essentiel des nouveaux moyens vers les lieux d'enfermement : 13,5 millions d'euros sont d'ores et déjà alloués à la construction des 5 CEF publics! Sur les 51 postes créés, 34 sont destinés à l'ouverture de 2 CEF (1 à Bergerac et 1 dans le Doubs) et 17 à la « pluridisciplinarité », chiffre ridicule au vu des postes laissés vacants. Véritable tournant dans la conception du placement éducatif des mineur.e.s, il y aura courant 2020, davantage de CEF que d'UEHC sur le territoire !

Le SNPES PJJ FSU défend la primauté de l'éducatif:

Dans un contexte de banalisation des idées d'exclusion et de victoire d'un national-populisme qui impose ses valeurs d'identité-sécurité-intolérance, l'annonce d'une **réforme de l'ordonnance de 1945** ne peut que nous inquiéter. Les dernières déclarations de la ministre de la Justice, de la DPJJ et la présentation du budget 2019 (des moyens humains constants pour la prise en charge des jeunes et un renforcement de l'enfermement afin de répondre à « l'exigence de sécurité exprimée par les citoyens ») actent de nouvelles orientations de la PJJ vers un nouveau recentrage au pénal.

Le SNPES défend les valeurs du Service Public

Avec la FSU, nous dénonçons le **plan de départs volontaires** lié aux réorganisations de services imposées par les 120 000 suppressions d'emplois « promises » par le Président de la République pour le quinquennat. Le gouvernement entend « réfléchir » aux modalités de transfert vers le privé des agents publics dont le service serait externalisé. Il s'agit de véritables plans sociaux pour lesquels aucun « choix » ne sera laissé aux agents. Darmanin a annoncé la « généralisation du recours au contrat » : des dérogations supplémentaires à celles déjà prévues par la loi pour permettre aux employeurs publics de recourir indifféremment à des fonctionnaires ou à des contractuel.le.s sur un grand nombre d'emplois permanents. A terme, c'est le recrutement par contrat qui deviendrait la norme et le statut l'exception. Il s'agit d'attaques majeures de la FP, au niveau de ces statuts et de ses missions. Nous devons défendre et convaincre que toutes les missions sont essentielles au fonctionnement de notre société et que précariser les agents de la fonction publique ne peut que nuire à la continuité des services publics.

Porteurs de valeurs collectives nous sommes, et combatif.ve.s nous resterons ! Le SNPES PJJ FSU est la seule organisation syndicale à la PJJ à être réellement **multicatégories** car nous défendons l'idée que l'accompagnement des enfants en difficulté est l'affaire de tous les personnels et que nos combats pour nos droits sont communs. Les personnels administratifs ont été particulièrement touché.e.s par les orientations successives de notre administration et le SNPES a su être à leurs côtés. Les conditions de travail des personnels sont étroitement liées aux conditions d'exercice des missions, à leur évolution et à leur transformation. Nous défendons une idée du travail éducatif basé sur l'engagement, le lien, la relation humaine.

Féministes nous sommes et féministes nous resterons ! Le SNPES PJJ FSU est de tous les combats pour l'égalité femmes-hommes. Chaque année, notre organisation s'investit dans la journée internationale de mobilisation contre les violences faites aux femmes, appelle à la grève le 8 mars pour la journée des droits des femmes et soutient la lutte LGBT+. Le SNPES PJJ FSU est signataire de la tribune #Nous toutes. D'ailleurs, notre syndicat a créé une Commission Femmes statutaire qui nous permet de débattre des questions sociétales liées au genre et à l'égalité des sexes.

Humanistes nous sommes et antiracistes nous resterons ! Membre actif du collectif Justice-Jeunes Isolés Étrangers, le SNPES PJJ FSU dénonce les politiques de manquements de l'état, notamment des conseils départementaux envers leur devoir d'accueil des MIE, toujours victimes de suspicion et d'atteinte à leurs droits. Nous sommes entre autre opposés au fichage biométrique inscrit dans la loi Asile et Immigration. Notre organisation joue un rôle majeur dans les débats du secteur Droits et Liberté de la FSU. Le SNPES PJJ FSU participe à des collectifs anti-fascistes dont VISA. Plus largement, notre

organisation se bat au quotidien contre toutes paroles et actes xénophobes à l'encontre des professionnel.le.s et des jeunes.

Progressistes nous sommes et engagé.e.s nous resterons ! Aux côtés de toutes les minorités et les précaires, de tous les combats pour la construction d'une société égalitaire et émancipatrice, le SNPES PJJ FSU affirme sa volonté de transformation sociale. Nonobstant, nous appelons à un plan de titularisation de tous et toutes les contractuel.les.

LE SNPES-PJJ/FSU APPELLE :

- à poursuivre les mobilisations sur les questions statutaires dont, actuellement, celle de la filière socio-éducative en lien avec la défense des missions et des moyens
- à organiser localement tous types d'actions contre les Centres Fermés
- à signer et faire signer les pétitions pour la défense des missions et statuts des PT et des psychologues
- les Adjoint.es Administratif.ves à se saisir de la campagne d'intégration dans le corps des SA ;
- à participer à la déferlante féministe organisée le 24 novembre à Paris ou en régions pour dénoncer et refuser les violences envers les femmes !
- à s'associer le 18 décembre à la journée internationale des migrant.es
- à voter et à faire voter aux élections professionnelles



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**